

Mot du maire

Budget et taxation 2022

Le conseil municipal a adopté, le 17 janvier 2022, le règlement fixant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'exercice financier 2022. L'exercice a été réalisé en fonction de la valeur totale de l'évaluation foncière (RFU) qui est de 264 386 700 \$ pour 2022. Le budget de la municipalité a été fixé à 3 793 837 \$ pour les revenus et les dépenses de 2022, ce qui représente 10 % de plus qu'en 2021.

L'augmentation des dépenses est due non seulement au coût de la vie mais aussi à l'augmentation de la rémunération du personnel. En cette période accrue de pénurie de main-d'œuvre, l'augmentation se calcule au coût de 174 000 \$.

Par ailleurs, les quote-part de la MRC de Bellechasse représentent une hausse de 48 266 \$, ainsi que les travaux sur les étangs d'épuration indique une augmentation de 30 000 \$ et le Service des loisirs de 17 000 \$ pour l'aménagement de terrains.

De même que le projet de relocalisation du garage municipal explique cette augmentation, entre autres, par l'extension du mandat de la firme d'ingénierie. À cela, s'ajoute l'enlèvement de la neige qui, en raison de l'augmentation du coût de l'essence et de la main-d'œuvre dont les dépenses se calculent à 40 000 \$.

La taxe sur la valeur foncière est de 0,8631 \$ par 100 \$ d'évaluation pour 2022. Elle était de 0,8248 \$ par 100 \$ d'évaluation en 2021.

Actuellement, le contexte socio-économique nous affecte beaucoup. De ce fait, il a été établi d'augmenter le coût de la taxe foncière de manière raisonnable, c'est-à-dire à un taux de 4.64 %, ce qui se situe légèrement en-dessous du taux d'inflation. Au niveau des taxes de services, celle de l'aqueduc baisse et les trois autres augmentent.

Pour la balance du budget, il s'agit principalement de coûts de fonctionnement opérationnel ou d'activités qui souvent ne peuvent pas être coupés et qui subissent l'indexation annuelle.

Considérant le peu de marge de manœuvre dont bénéficient les plus petites municipalités, nous nous efforçons d'offrir des services essentiels à la population à un coût raisonnable, malgré l'année 2021 qui a soulevé plusieurs défis à relever.

Richard Thibault
Maire